



Réf. Farde e-Assemblées : 2234062

N° OJ : 42

Projet d'Arrêté - Conseil du 03/06/2019

**Objet :** Association "Promenade Verte de Neder-over-Heembeek - Groene Wandeling van Neder-over-Heembeek".-  
Subside : 250,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que le rôle que joue l'association "Promenade Verte de Neder-Over-Heembeek - Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek" tant du point de vue de ses actions de propreté que de son rôle d'information dans le quartier de Neder-Over-Heembeek est bénéfique pour la Ville de Bruxelles et les usagers des espaces verts de ce quartier;

Considérant que la tenue et la gestion du secrétariat de l'asbl génèrent des frais grandissants ;

Considérant, qu'il y aurait lieu dès lors de soutenir les actions de l'asbl en versant un subside de 250,00 EUR, d'autant plus que l'asbl ne bénéficie plus de la faculté d'envoyer son courrier via le service de l'expédition de la Ville;

Il est proposé d'engager la dépense de 250,00 EUR à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire de 2019.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : un subside de 250,00 € est octroyé à l'association "Promenade Verte de Neder-Over-Heembeek - Groene Wandeling van Neder-Over-Heembeek" pour la gestion administrative journalière ;

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 76605/332/02 du budget ordinaire 2019, en autorisant l'utilisation des douzièmes provisoires jusqu'à l'approbation du budget par l'autorité de tutelle.

Annexes :